

2019
MARS
#128

PREMIER PLAN



Vincent Le Sann,
Directeur Général
Délégué

ÉDITO

FAMILLE, **JE VOUS AIME**

Les entreprises familiales représentent 60% des entreprises de l'Union Européenne. **En bourse, elles sont près de 900** sur les 5500 sociétés européennes cotées. Elles constituent une véritable classe d'actifs. On y retrouve à la fois des grands groupes comme l'Oréal, Hermès ou Michelin, des ETI dynamiques comme Ubisoft, Bonduelle, Akka Technologies, Manitou, Fleury Michon, LNA Santé, Hérige, Lacroix Industries et bon nombre de PME à l'instar de Fontaine Pajot et plus récemment Cogelec. Les familles jouent un **rôle important dans la gouvernance** de l'entreprise. La valeur de leur participation dans l'entreprise représente souvent une part importante de leur patrimoine. **L'échelle de temps y est différente.** Elles sont caractérisées par **une vision de long terme.** Elles ont en commun une gestion « prudente » du cash. Le recours à l'endettement y est en moyenne plus faible. Sur un échantillon de 70 valeurs familiales françaises, le ratio moyen Dette Nette/Ebitda ressort à 1.5x, vs 2.8x pour le CAC Mid&Small. En cas de remontée des taux d'intérêts, elles présenteront un avantage comparatif indéniable par rapport aux sociétés plus endettées. Elles ont bien souvent une connaissance historique et pointue de leur secteur d'activité. Si elles sont capables de prendre des risques pour réaliser des opérations de croissance externe d'envergure, elles y regarderont à deux fois avant de se diluer dans une augmentation de capital massive. Elles sont ainsi les « gardiennes » de la croissance de votre bénéfice par action.

La réforme de l'ISF de l'an dernier lève également un frein sur la progression des cours de ces valeurs. Jusqu'à cette réforme, certaines belles valeurs familiales « oubliées » de la cote avec un actionariat familial éclaté sur plusieurs générations, pouvaient être tentées d'avoir une approche « light » en matière de communication financière. Cet élément tombe désormais.

Euronext a décidé de mettre en avant cette catégorie de sociétés cotées par différentes initiatives dont « FamilyShare » en est l'exemple. Il s'agit d'un programme de formation à destination de ces dirigeants d'entreprises qui vise à démystifier et vulgariser les ressorts de l'Introduction en Bourse. Au-delà de l'outil de financement et de la notoriété acquise au travers de la cotation, les marchés actions présentent également un avantage indéniable pour les entreprises familiales pour en assurer la transmission. En donnant une valeur de marché au prix de l'action et une liquidité quotidienne, elles permettent d'assurer une porte de sortie aux membres de la famille qui ne sont plus ou pas opérationnels tout en permettant aux membres de la nouvelle génération qui souhaitent s'y investir d'en conserver le contrôle avec une autonomie de gestion. **Le renouvellement de la cote passe par le retour de ces entreprises familiales !**

« **LES FAMILLES
JOUENT UN
RÔLE IMPORTANT
DANS LA
GOUVERNANCE
DE L'ENTREPRISE** »